

Numéro 05  
Octobre - Novembre 2023

Le **M**oulin aux nouvelles  
Le magazine  
de la commune **Mardié**

En survolant Mardié...



## Retour sur...

### Le 29/09, inauguration cabinet médical

Inauguration officielle du cabinet médical.

Le ruban symbolique a été coupé par Mme le Maire, Clémentine Cailleateau-Crucy, accompagnée de M. Lours architecte, Mme Laurence Cornaire, Présidente du Conseil d'administration et M. Philippe Parnet, Directeur général des Résidences de l'Orléanais, ainsi que de M. Stéphane Chouin, Vice-Président de la métropole en charge du logement social. Cette inauguration concernait également les 3 logements sociaux attenants au cabinet médical. A cette occasion nos médecins n'ont pas manqué de remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité des locaux mis à leurs dispositions.



### Le 07/10, repas des aînés

Merci à nos aînés d'avoir répondu présent à cette mémorable journée. Coté traiteur, les convives ont apprécié la rapidité du service et les mets proposés. La magie quant à elle a fait son œuvre en enchantant tout l'après-midi.



### Le 09/09, forum des associations

Beau succès à notre forum des associations. Tout le monde a eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir les activités des associations mardésiennes.

Le soir a été un vrai succès avec le concert donné par le groupe Full Monkey suivi du feu d'artifice.



### Bibliothèque

Nouveau mobilier dans la salle adulte de la bibliothèque Clarisse Juranville et retour sur la lecture de conte à travers un Kamishibai, petit théâtre ambulante d'origine japonaise.



## Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard  
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

### En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

## Horaires de la Mairie

*Lundi et mercredi*

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

*Mardi*

14 h 00 - 18 h 00

*Jeudi*

Fermeture hebdomadaire

*Vendredi*

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

*Samedi*

(1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois)

9 h 00 - 12 h 00

## Le Moulin Aux Nouvelles

Année 2023 - n°05 (Octobre/Novembre)

Dépôt légal : Octobre 2023

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Sylvain MERIE

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,

Rentrée chargée mais très positive à Mardié ! J'espère qu'il en a été de même pour chacun d'entre vous.

Pour ce qui est de l'école, nous avons œuvré avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves pour garantir une belle rentrée scolaire. La **14<sup>e</sup> classe** était menacée de fermeture quelques jours... après la rentrée. Mais nous avons pu obtenir qu'il en soit autrement et les conditions d'apprentissage et d'enseignement pour 2023-2024 resteront très bonnes. Par ailleurs, les difficultés d'inscription en périscolaire ont pu être progressivement résolues.

Septembre a aussi été marqué par de **nombreux travaux** sur notre commune. Tous, nous souhaitons ces travaux, gages de meilleures conditions de circulation et de plus de sécurité. Les désagréments occasionnés sont bien réels, surtout quand les différents intervenants se bousculent, mais ils sont limités dans le temps. Quand vous lirez ces lignes, une partie de la départementale 8 (Avenue de Neuville, entre les Breteaux et les Barres) sera refaite, la rue de Genon terminée (assainissement, voirie, trottoirs, aménagements de sécurité), l'avenue de Pont-aux-Moines stabilisée dans la zone des commerces ; la véloroute le long du canal sera dans la phase finale de réalisation.

Octobre est rose et novembre sera bleu... Nous marquons la semaine des **séniors** encore plus fortement cette année et je vous laisse découvrir sous la signature de notre adjointe à la vie sociale l'exposé de notre politique d'accompagnement des aînés.

Bel automne à vous

**Votre Maire,**

  
**Clémentine CAILLETEAU-CRUCY**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il est des actions qui, silencieusement mais sûrement, tissent la toile de la solidarité dans notre commune. Aujourd'hui, nous choisissons de mettre en lumière le rôle essentiel joué par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au sein de notre ville.

Au fil des saisons, le CCAS s'est imposé comme le pilier de la solidarité locale, œuvrant sans relâche pour le bien-être de nos concitoyens. Récemment la ville de Bou s'est jointe à notre structure pour deux événements qui vont particulièrement marquer notre engagement : la projection d'un film de sensibilisation sur l'isolement des personnes âgées et la mise en place d'un *bus numérique* gratuit et dédié à nos séniors (Cf. le programme du forum séniors page suivante).



La projection du film, non seulement divertissante, a pour but d'être un vecteur d'échange et de rassemblement pour nos habitants tout en sensibilisant à la question de l'isolement des aînés. Il montre également que le CCAS est bien plus qu'un simple organisme administratif : il est un acteur clé du bien vivre ensemble.

Le bus numérique, quant à lui, se veut un moyen concret d'accès à la technologie, à l'information et à l'éducation pour tous. En le mettant à disposition pendant deux jours, nous démontrons notre engagement à réduire la fracture numérique et à offrir des opportunités égales à nos concitoyens.

Notre partenariat avec le Secours Populaire, symbolisé par un passage de bus dédié une fois par mois, est un exemple de coopération entre acteurs de la solidarité. Ensemble, nous élargissons notre palette d'actions pour venir en aide aux plus vulnérables, en offrant des services essentiels et en démultipliant une écoute attentive.

Parmi les temps forts de la vie communale, le repas des aînés reste une véritable tradition chaleureuse, réunissant encore cette année une centaine de personnes autour d'une table gourmande. Les convives ont pu apprécier la qualité du repas et du service, et le spectacle de magie qui a ajouté une touche de féerie à cette belle journée.

Enfin, notre CCAS continue d'apporter un soutien précieux aux familles en difficulté, qu'il s'agisse des bons de rentrée, de l'aide aux vacances, ou de prestations plus ciblées. Ces actions incarnent notre détermination à ne laisser personne de côté, à construire une ville où chacun peut trouver l'espoir et l'aide nécessaire pour avancer.

Les actions de notre CCAS sont ainsi le reflet de notre engagement commun à faire de notre ville un lieu où la bienveillance et l'entraide sont les maîtres mots.

Bien à vous,



**Adjointe vie sociale & inclusivité,**

*Claudine Vergracht*  
**Claudine Vergracht**



**Salle du P'tit Théâtre  
Mercredi 8  
Novembre  
à 14h**

Non seulement informatif mais aussi socialement enrichissant, cet après-midi offre gratuitement la projection d'un film dédié aux séniors à voir en famille. Le film choisi met en lumière des histoires et des situations qui résonnent particulièrement avec les aînés.

Il sera suivi d'un temps d'échange avec des professionnels du bien-vieillir tel que des travailleurs sociaux, des associations ou encore des professionnels de l'aide à la personne.

Avec ou sans participation à la projection, ce temps d'échange offrira ainsi l'opportunité de poser des questions, de partager vos préoccupations et de recevoir des conseils pratiques pour améliorer votre qualité de vie ou celle de vos proches.



**Mardi 7 et jeudi 9  
novembre c'est atelier  
numérique !**

Des ateliers pour rester connecté sont proposés gratuitement à tous les séniors. Inscrivez-vous à l'une des demi-journées (de 9h30 à 12h ou de 14h à 17h) pour profiter de cette initiation où divers thèmes peuvent être abordés tels que comment créer sa messagerie et l'utiliser, comment communiquer avec ses proches (visio, échange de photos...) ou encore consulter des sites internet en toute sécurité.

Le bus propose le matériel adéquat à la formation mais vous pouvez apporter votre propre matériel.

**Le Bus numérique**  
INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RESEAUX SOCIAUX

**Des ateliers pour rester connecté**  
en Centre - Val de Loire

**GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS**

Inscriptions et renseignements  
Mardi 7 novembre = place de l'Écluse  
Jeudi 9 novembre = place de l'Église  
02.38.46.69.69 ou ccas@ville-mardie.fr

**SOIRÉE PAËLLA AVEC L'AGBCM**



**SAMEDI 18 NOVEMBRE**

**22€ / ADULTE**

**15€ / ENFANT (-12 ans)**

Apéritif  
Paëlla  
Fromage & dessert  
Café  
Soft & alcool (supplément)

Réservation avant le 01 Novembre 2023 :  
Alexandre FOLGADO  
07.82.09.32.69

Salle France - Routy  
Place Marcel COCHON  
45430 Mardié

L'AMBITION DE RÉUSSIR ENSEMBLE  
AGBCM  
2019

**UNION MUSICALE de MARDIE - BOU**

**CONCERT DE NOËL**

**SAMEDI 16 Décembre À 20 H 30**  
**Salle France ROUTHY À MARDIE**  
**Par l'Orchestre d'Harmonie « EMERGENCE »**

**Ouverture des Portes à 20 H 00**  
Places dans la limite de la capacité de la salle.



**Un Air de Famille**  
*Une pièce d'A. Jaoui et JP. Baerli*  
*Interprétée par la Compagnie ART'SCÈNE*  
*Mise en scène de Stéphane Leclerc*



**Prix libres au profit des œuvres caritatives**

**Coup de Cœur**

**Dim 22 octobre 2023 à 15h**  
**Chécy** Salle des Fêtes du Bourg

Dons « Coup de Cœur » Crédit Agricole Chécy 29505560000



**Association des Donneurs de sang de Chécy-Bou-Mardié**

L'association des donneurs de sang vous propose une escapade à PARIS le :

**Samedi 02 décembre 2023**

Venez découvrir ou redécouvrir le célèbre cabaret le « Moulin Rouge » !

Vous assisterez à la revue **Féerie**, spectacle éblouissant avec de nombreux artistes, le tout en profitant d'un fabuleux repas.



**ring** Informations  
Tarifs et réservations : **06.48.21.84.02**



### Conseil municipal du 13 septembre 2023.

La réunion du Conseil municipal du 13 septembre a été très brève. Outre des délibérations d'ordre organisationnel (modification de la composition de certaines commissions) ou administratif (groupement d'achats avec d'autres communes par exemple), le point le plus important concernait l'attribution des 13 lots de travaux pour l'extension du Centre de loisirs (ACM). Le Conseil a approuvé à l'unanimité le choix des entreprises sélectionnées par la commission dite MAPA (Marché À Procédure Adaptée) du 4 septembre, suite à l'appel public à la concurrence qui avait été lancé. Les travaux pourront commencer dès que nous aurons confirmation du montant des subventions sollicitées, début 2024 très probablement.



Emplacement extension A.C.M.

### Catastrophe naturelle

Le 14 septembre, la préfecture a informé Madame le Maire que la commune de Mardié n'avait pas été retenue comme « en état de catastrophe naturelle » suite au phénomène de retrait-gonflement des argiles comme nous l'avions sollicité après les demandes de plusieurs habitants.

Seules 2 communes du Loiret (pour 84 demandes !) ont été retenues sur des critères géotechniques et météorologiques – ce sont ces derniers qui ne permettent pas un tel classement pour Mardié comme dans presque tout le département.

### LA PAROLE À L'OPPOSITION

Voici ce que l'on peut lire sur le fil de discussion Facebook de la ville au sujet des travaux de voiries dans notre commune au mois de septembre : « Ville de Mardié a limité qui peut commenter cette publication. »

Filter ainsi la parole et les questions légitimes des habitants n'est-il pas révélateur d'une vision restrictive de la démocratie ?

Lors de l'accueil des nouveaux mardésiens en mairie début septembre, une habitante posait à juste titre la question de l'accès à un médecin sur notre commune. Mme le maire reconnaissait à demi-mot les difficultés désormais bien présentes sur notre territoire. N'ayant pas de solutions à lui proposer, la conclusion de cette habitante fut éloquente « c'est la roulette russe en définitive ! ». Le désenchantement était palpable. Et comment ignorer la détresse de certains parents constatant les difficultés de prise en charge de leurs enfants par la commune en dehors des heures d'école, faute de places suffisantes pour accueillir tout le monde !

Madame le maire dans son édito de septembre demande de la compréhension aux parents.

L'inverse est-il vrai ?

Il est trop facile de n'accepter que les compliments et de balayer d'un revers de main tout mécontentement. Vouloir faire croire que tout va bien et nier les difficultés n'aide personne.

Nous pensons qu'un élu doit être accessible et disponible lorsque cela va bien mais aussi et surtout lorsque cela va moins bien.

C'est ce que nous nous attachons à faire tout au long de l'année. Nos visites de quartiers, au cœur de vos lieux de vie, sont aussi l'occasion de faire remonter vos attentes en commissions et en conseil municipal.

Une démocratie en actes ! C'est notre façon de voir les choses, et nous œuvrerons toujours pour réussir à faire entendre la parole de tous.



Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnini, Pascal Leproust, Guilène Beauger

## Le Clos de l'Aumône, point d'étape

Les travaux de la seconde tranche du Clos de l'Aumône (les Clos 3 et 4) avancent bon train : les travaux de viabilisation (pose des différents réseaux, voirie, éclairage, etc.) sont pratiquement terminés, les premières maisons sortent de terre.



Tout est en place, les premiers P.C. sont affichés ; le petit bois sera conservé.

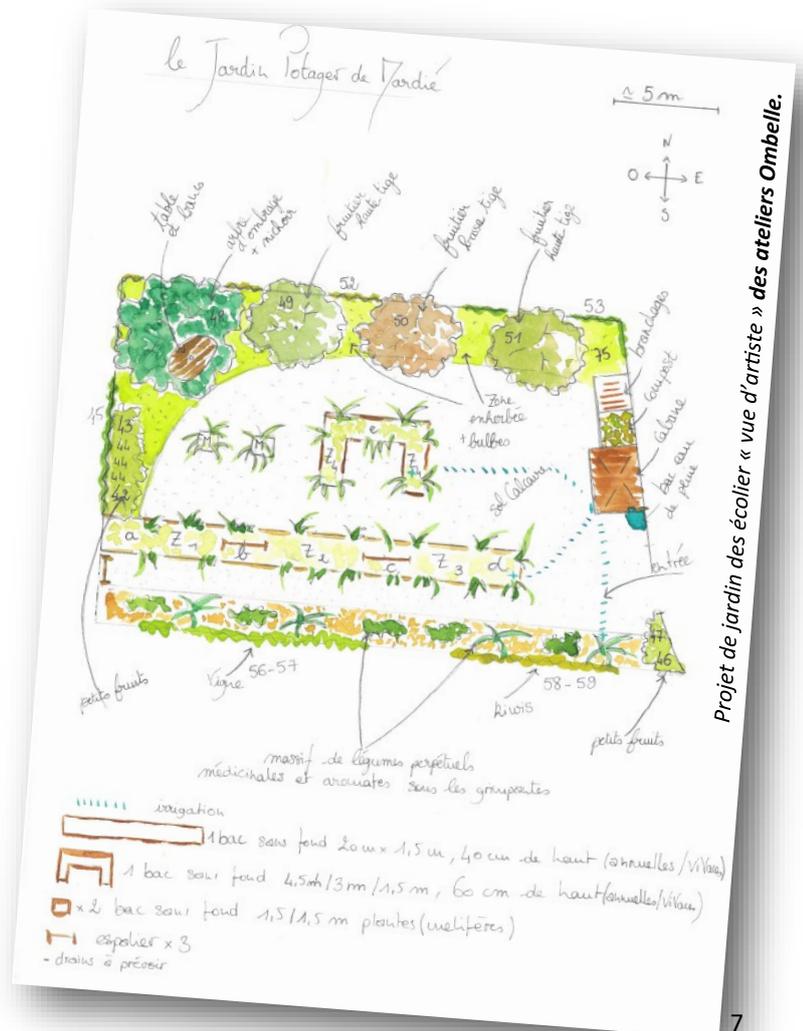
La première tranche étant totalement achevée, il n'y avait pas eu de nouvelle construction depuis 2022. Les fouilles archéologiques ont retardé le démarrage de la seconde phase et la reprise des travaux est de ce fait assez spectaculaire après une année très peu active. Tout cela peut inquiéter des riverains – inquiétude volontiers entretenue par certains.

La municipalité s'était engagée à demander à l'aménageur de ne pas dépasser une quinzaine de nouveaux logements par an.

Les contraintes techniques et divers aléas font toutefois que ce rythme ne peut pas être linéaire. Il doit être compris comme une moyenne sur les 10 années de la réalisation des deux tranches (2017-2021 et 2022-2026). Cet engagement est tenu et le restera avec un total, sur les deux tranches, de 74 + 70, soit 144 logements. Cela représente un peu moins de constructions nouvelles dans la mesure où certaines comprennent plusieurs logements, comme les bâtiments qui abritent les paramédicaux ou le cabinet médical, l'îlot intergénérationnel dans la nouvelle tranche. Une dernière tranche, dite « conditionnelle », pourrait démarrer après 2026 et comprendre un maximum de 40 logements dans la mesure où les propriétaires des terrains souhaiteront les vendre. En tout état de cause, la densité de logements restera très inférieure à ce qui se fait dans toutes les communes environnantes qui en comportent 2 à 3 fois plus à l'hectare. Le Clos de l'Aumône reste un lotissement particulièrement « vert » et aéré.

La vaste « coulée verte » qui le traverse comprendra, notamment, un « jardin des écoliers » situé juste en bordure de l'îlot intergénérationnel. Sur 450 m<sup>2</sup>, il y aura des potagers rehaussés, un petit verger, un point d'eau, un composteur, une haie de petits fruits... Des panneaux éducatifs seront installés sur différents thèmes. Les classes seront libres de planter, décorer, construire, semer... Les habitants, et singulièrement les seniors de l'îlot intergénérationnel pourront y accéder et y trouveront toute leur place. Les professeurs de l'école et les animateurs du centre de loisirs sont déjà très intéressés et impliqués dans le projet.

Globalement, le Clos de l'Aumône assure le développement maîtrisé, on l'a vu, de la commune. Sans cette urbanisation douce et contrôlée par la municipalité, notre cité était vouée soit au déclin – peu probable au sein d'une métropole dynamique – soit à une urbanisation sinon sauvage, du moins aux mains de promoteurs ou aménageurs peu scrupuleux qui divisent les terrains au maximum, au prix d'une densification très nuisible à la qualité de la vie. Sans être, évidemment, parfait, le Clos de l'Aumône s'efforce de réaliser un bon compromis entre dynamisme et demande de logements d'une part, lutte contre l'étalement urbain anarchique et maintien d'un cadre de vie agréable d'autre part.



Projet de jardin des écoliers « vue d'artiste » des ateliers Ombelle.

**JE NE PEUX PAS  
J'AI FORUM...  
Seniors!**



les 7, 8 et 9 novembre 2023

**CINEMA**



mercredi  
8 nov.

14h - Projection du film  
en salle du P'tit Théâtre  
sur réservation

15h45 - Rencontre et  
échange avec différents  
intervenants autour du  
bien vieillir.

mardi 7 et  
jeudi 9 nov.



Intervention du Bus Numérique  
Informatique, internet, e-mail, services  
en lignes, réseaux sociaux... Sur inscriptions

Des ateliers gratuits et réservés  
aux seniors pour rester  
connecté

Rendez-vous :

Mardi 7 - place de l'Écluse

Jeudi 9 - place de l'Église.



Inscriptions : 02.38.46.69.63



Trail du

# Téléthon 2023

Organisé par L.C.O. Running

le **03/12**

Courses adultes : 4, 8 ou 12 km

Courses enfants : 1 ou 2 km

Contact : Pascal LEPROUST 06.79.01.34.58

**MUSCLE TON  
TÉLÉTHON**

Tenez-vous prêt!

**ENTRAINEMENT  
EN COURS À MARDIÉ  
POUR LE 02 DÉCEMBRE !**

*Bienvenue !*

\* Aaron FORTEY  
Né le 19/07/2023

\* Raphaël GAILLIEGUE  
Né le 21/08/2023

\* Keyron MARQUES  
FERREIRA  
Né le 25/08/2023

\* Noah TISON  
Né le 30/08/2023

Le carnet

*Ils nous  
ont  
quittés...*

\* Cyrièle FOUCAULT et Angie MAVRIDIS  
Unis le 16/08/2023

\* Marie CHERON et Adam BRAHIMI-SEMPER  
Unis le 26/08/2023

\* Charles SCHEIT  
le 11/06/2023

\* Claude ZAGOZDA  
le 17/06/2023

\* Françoise CADDEO  
le 10/08/2023

*Ils se  
sont  
dit oui !*

**Au profit du Téléthon**

**CONCERT** le **03/12**  
à **16h** *Chants de Noël*

La chorale « Ami-voix » de Boigny-sur-Bionne  
et Marigny-les Usages donnera un  
concert en l'église Saint-Martin de Mardié le  
dimanche 3 décembre 2023 à 16 h

Cet ensemble vocal composé de 26 choristes  
interprétera des chants de Noël tirés d'œuvres  
classiques comme « l'Adieu des Bergers à la Sainte  
Famille » d'Hector Berlioz, « Angels' Carol » de John  
Rutter ou des pièces du compositeur américain  
Greg Gilpin. Il y aura aussi des chants porto-ricains,  
espagnols, allemands, et même latins...

Le quatuor « Flexi'not » jouera des  
intermèdes musicaux.

Vente du programme et participation libre  
au profit du Téléthon